

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

### DU 18 DECEMBRE 2025

oOo

#### VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L'ECOLE DES HAUTS-DE-SEINE (OCCE 92) POUR REDISTRIBUTION AUX COOPERATIVES DES ECOLES DANS LE CADRE DE LA BOURSE AUX PROJETS

2025 / 2026

oOo

#### RAPPORT

Depuis 2003, la Ville a créé des "Bourses aux Projets" dans le but de soutenir les initiatives pédagogiques portées par les écoles communales.

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2021, le Trésor Public exige que tous les bénéficiaires d'une subvention communale disposent d'un numéro SIRET. Or, les coopératives des écoles de la ville ne bénéficient pas d'un numéro SIRET. Mais, chaque coopérative d'école est affiliée à l'Office Central de la Coopération à l'Ecole des Hauts-de-Seine (OCCE 92) qui dispose d'un tel numéro.

Il est donc proposé d'établir pour l'année scolaire 2025/2026, comme cela est déjà le cas depuis l'année scolaire 2020/2021, une convention avec l'OCCE 92, qui percevra la subvention communale et sera chargé de la ventiler entre les différentes coopératives des écoles conformément à l'article 3 de ladite convention.

Le montant total attribué pour 2025/2026 est de 15 000 € pour 17 projets sélectionnés. Ces projets se répartissent entre :

- des actions culturelles favorisant l'accès aux arts, au patrimoine et à la création
- des initiatives scientifiques développant l'esprit critique, la curiosité et l'innovation
- des projets liés au développement durable, encourageant les pratiques responsables et la prise de conscience écologique

- des actions visant à promouvoir l'égalité femmes-hommes et à sensibiliser les élèves à la lutte contre les stéréotypes de genre.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir adopter la convention avec l'OCCE 92 et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

REPUBLIQUE FRANCAISE



DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

ARRONDISSEMENT D'ANTONY

## EXTRAIT DU REGISTRE

DES

### DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 18 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 décembre à vingt heures,

Le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville d'ANTONY, dûment convoqué le 12 décembre 2025 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. SENANT.

Le nombre des membres composant le conseil est de 49, dont 49 sont en exercice et 43 présents à cette séance.

**PRESENTS** : M. SENANT, Mme PRECETTI, M. MEDAN, Mme ROLLAND, M. COLIN, Mme SANSY, M. HUBERT, Mme SCHLIEGER, Mme VERET, M. NEHME, Mme GENEST, M. AIT-OUARAZ, M. ARJONA, Mm BERTHIER, M. REYNIER, Mme LEMMET, M. VOULDOUKIS, M. KALONJI, Mme FAURET, M. PEGORIER, Mme ENAME, M. GOULETTE, M. BEN ABDALLAH, Mme PHAM-PINGAL, Mme AUBERT, M. PASSERON, Mme GALLI, Mme RAFIK, Mme EL MEZOUED, M. BENSABAT, Mme HUARD, M. MAUGER, M. MONGARDIEN, M. HOBEIKA, M. COURDESESSES, Mme GODEFROY, M. CHARIEAU, M. DECROP, Mme SIMON, M. SOUCHAUD, M. DOYEN, M. BESSENAY, Mme RAMBAUT.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### Conseillers excusés ayant donné pouvoir :

M. LEGRAND à M. AIT-OUARAZ

M. DI PALMA à M. SENANT

M. FOYER à Mme LEMMET

Mme LEON à M. REYNIER

Mme SALL à M. HOBEIKA

#### Conseiller absent : M. PARISIS

M. PEGORIER est désigné comme secrétaire.

#### La présente délibération a été adoptée par :

48 voix POUR

voix CONTRE

voix ABSTENTION

N'AYANT PAS PRIS PART AU VOTE

**OBJET : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L'ECOLE DES HAUTS-DE-SEINE (OCCE 92) POUR REDISTRIBUTION AUX COOPERATIVES DES ECOLES DANS LE CADRE DE LA BOURSE AUX PROJETS 2025/2026**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT la volonté de la ville de soutenir et d'encourager les projets pédagogiques des écoles autour de la culture, des sciences, du développement durable et de l'égalité femmes-hommes notamment financièrement ;

Sur proposition de la commission réunie le 21 novembre 2025,

CONSIDERANT qu'il convient de faire transiter les subventions par l'OCCE 92 qui les reversera aux coopératives des écoles ;

VU le projet de convention établi à cet effet,

Après en avoir délibéré ;

**ARTICLE 1er – Adopte le projet de convention entre la commune et l'OCCE 92 concernant le versement aux coopératives des écoles de la subvention communale dans le cadre de la bourse aux projets 2025/2026 et autorise Monsieur le Maire à la signer.**

**ARTICLE 2 - Ces participations sont réparties comme suit :**

- OCCE 92 Coopérative de l'école élémentaire Adolphe Pajeaud : 300 € pour son projet "Entre deux mondes : quand le réel et le virtuel se rencontrent" : projet artistique avec une artiste circassienne et les enseignants de l'école dans lequel les élèves explorent l'expression corporelle, la créativité et la coopération à travers des ateliers et des répétitions. Ils découvrent comment le réel et le virtuel peuvent dialoguer dans une production artistique. Le projet développe la motricité, le langage, la confiance en soi et l'esprit d'équipe. A l'issue de ce projet, une restitution devant les familles devrait avoir lieu dans un équipement communal ou territorial,

- OCCE 92 Coopérative de l'école maternelle Adolphe Pajeaud : 1 200 € pour son projet "Osons le hip-hop à l'école maternelle": projet d'initiation à la danse hip-hop avec des ateliers animés par l'association Ligne 2 Mire où sont développés la motricité, la créativité et le langage tout en favorisant l'écoute et la coopération. A travers ce projet, les 153 enfants de l'école découvrent une culture urbaine contemporaine et expérimentent l'expression corporelle. A la fin de l'année, les élèves se produisent ensemble devant leurs parents lors de la fête de l'école,

- OCCE 92 Coopérative de l'école élémentaire Anatole France : 1 500 € pour son projet "Les chemins de la culture" : projet destiné aux 232 élèves de l'école pour démocratiser l'accès à la culture, développer le sens critique et l'ouverture d'esprit. Le projet repose sur des sorties culturelles dans la région Ile-de-France (Musée du Quai Branly, France Miniature...) mais également sur des temps d'ateliers en classe (arts plastiques, chorale, kamishibai...). Au travers de ce projet, les enfants s'expriment sur des œuvres et cherchent à valoriser le patrimoine culturel. La restitution prend la forme de productions plastiques, chorales et expositions collectives dans l'école,

- OCCE 92 Coopérative de l'école maternelle Anatole France : 1 400 € pour son projet " Bien manger pour bien grandir " : projet engageant les 135 élèves de l'école dans une démarche d'éducation à l'alimentation équilibrée et au plaisir de cuisiner. Les enfants découvrent les familles d'aliments, réalisent des plantations au potager et participent à des ateliers culinaires. Les activités mobilisent le langage, les mathématiques, l'exploration sensorielle et artistique (dessins, land art, comptines). Il inclut des temps forts : petit déjeuner collectif, sortie à la ferme, spectacle et banquet final avec les parents, réalisation d'un livre de recettes de l'école,

- OCCE 92 Coopérative de l'école maternelle André Chénier : 1 200 € pour son projet "Une première approche du cinéma par les élèves de maternelle": projet où les 203 élèves de l'école découvrent le rôle des images, des émotions et sont sensibilisés à la narration visuelle, au langage cinématographique. Ils participent à la réalisation d'un court-métrage en stop motion ce qui favorise la coopération, l'imagination et l'expression orale. L'expérience développe leur culture artistique et leur sens du travail collectif, tout en leur permettant de fréquenter un lieu culturel de la ville (le Select),

- OCCE 92 Coopérative de l'école élémentaire André Chénier / Edmond Blanguernon : 1 200 € pour son projet "Une année au parc de Sceaux" : partenariat avec le Domaine Départemental du Parc de Sceaux où les 405 élèves de l'école découvrent les richesses artistiques, botaniques et architecturales du parc de Sceaux. Le projet associe visites guidées, ateliers pédagogiques et spectacles permettant aux enfants d'explorer leur environnement local,

- OCCE 92 Coopérative de l'école maternelle André Pasquier : 700 € pour son projet "Les sciences dans tous les sens" : projet qui concerne l'ensemble de l'école maternelle où les 128 élèves explorent les sciences sous toutes leurs formes et dans différents univers. Ces découvertes se font en classe à travers des expériences sur l'air, l'eau, la biologie mais aussi à travers des sorties (Exploradôme, Aquarium de Paris, Zoo de Paris...). A travers ces ateliers et animations mobilisant de nombreux partenariats, les enfants découvrent la démarche expérimentale, manipulent, observent, et formulent des hypothèses. Le projet enrichit le vocabulaire scientifique, stimule la curiosité et développe l'esprit critique. A la fin de l'année, une exposition présentera aux familles, les expériences et productions des élèves,

- OCCE 92 Coopérative de l'école maternelle Ferdinand Buisson : 700 € pour son projet "Toutes et Tous Artistes, Scientifiques et Egaux" : projet qui initie les 190 enfants de l'école aux langages artistiques, scientifiques et mathématiques tout en sensibilisant à l'égalité filles-garçons. Les élèves participent à des activités variées : élevage et plantations dans les classes, défis scientifiques et robotiques, découverte de la conquête spatiale en lien avec la mission EPSILON, exploration des arts à travers des artistes féminines inspirantes. Des rencontres avec des parents exerçant des métiers artistiques ou scientifiques permettent de déconstruire les stéréotypes de genre. Ce projet s'inscrit enfin dans le plan national "Filles et Maths" visant à rapprocher les filles des matières et filières scientifiques,

- OCCE 92 Coopérative de l'école maternelle Jean Moulin : 600 € pour son projet "Les quatre éléments": Projet où les 84 élèves explorent les quatre éléments par des expériences scientifiques, des activités artistiques leur permettant de manipuler différentes matières. Des sorties culturelles (exposition à la maison des Arts, spectacle sur les éléments ou les instruments à vent, Musée de l'air du Bourget). Le projet stimule la curiosité, le langage et la créativité tout en sensibilisant les enfants au respect de l'environnement. Les ateliers incluent de la danse, des arts plastiques, de la musique et du jardinage,

- OCCE 92 Coopérative de l'école élémentaire Jules Ferry : 1 000 € pour son projet "Au fil de l'eau" : projet destiné à fédérer les 248 élèves de l'école autour du thème de l'eau. Les enfants mènent des expériences, observent et manipulent pour comprendre les phénomènes naturels tout en développant le langage, l'esprit critique et la coopération. En parallèle, ils réalisent une fresque collective en mosaïque avec une plasticienne et participent à une chorale sur le thème de l'eau avec demande de restitution sur l'espace Vasarely,

- OCCE 92 Coopérative de l'école maternelle Jules Ferry : 700 € pour son projet "Un jardin et des p'tites bêtes" : projet éco-citoyen où les 148 élèves de l'école créent un jardin pédagogique et participent à des élevages d'insectes pour observer le cycle de vie du vivant. Ce projet sera complété par une animation de l'Office pour les Insectes et leur environnement. Les activités proposées vont enrichir le vocabulaire scientifique, développer la patience et le sens de l'observation et sensibiliser au respect de l'environnement. Les élèves découvrent les besoins essentiels des plantes et des animaux tout en coopérant pour entretenir les espaces,

- OCCE 92 Coopérative de l'école élémentaire La Fontaine : 500 € pour son projet "A la découverte de l'impressionnisme" : projet concernant 61 enfants de l'école (2 CP + CE1/CM1) qui découvrent le mouvement impressionniste à travers des visites dans des lieux emblématiques (Musée d'Orsay, Giverny) et des ateliers pratiques. Les enfants apprennent à reconnaître les caractéristiques de ce courant artistique et réalisent des productions plastiques qui seront exposées dans l'école,

- OCCE 92 Coopérative de l'école maternelle La Fontaine : 600 € pour son projet "A la rencontre des arts" : projet concernant les 97 élèves de l'école et qui propose une immersion dans différents univers artistiques : arts plastiques, arts sonores, spectacle vivant, architecture. Les enfants participent à des ateliers animés par une médiatrice du musée de Poche, découvrent des œuvres, échangent leurs ressentis et créent à leur tour. Il s'agit d'un projet permettant de donner du sens à la notion d'art dès la maternelle,

- OCCE 92 Coopérative de l'école maternelle Les Rabats : 700 € pour son projet "Nature et sens : ressentons, cultivons, élevons" : Projet fédérant les 172 élèves de l'école autour de l'installation d'un jardin pédagogique, d'élevage d'insectes et d'un parcours sensoriel où les enfants seraient associés au tracé ou choix des textures. Le projet comporte également la participation à des ateliers de jardinage et la visite du potager du domaine de St Jean de Beauregard. Les enfants découvrent la biodiversité en observant la faune et la flore, en cultivant des potagers et en suivant le cycle de vie des coccinelles et des papillons. Cette initiative favorise donc l'éveil scientifique, la motricité et la sensibilisation au respect de l'environnement,

- OCCE 92 Coopérative de l'école élémentaire Noyer Doré : 1 000 € pour son projet "S'initier au monde du cinéma" : un projet concret et gratifiant pour travailler de nombreuses compétences qui engage 110 élèves dans une classe cinéma de quatre jours où chacun prend part devant et derrière la caméra. Les enfants découvrent le langage de l'image, apprennent à être spectateurs actifs et critiques puis réalisent un film collectif. L'expérience développe la créativité, l'expression orale et la coopération. Les productions numériques seront ensuite diffusées à toute la communauté scolaire incluant les parents ce qui permettra de valoriser les apprentissages artistiques et techniques,

- OCCE 92 Coopérative de l'école maternelle Noyer Doré : 1 000 € pour son projet "Osons enseigner la découverte du monde en aménageant un espace sciences dans une salle partagée à l'école maternelle " : projet concernant l'ensemble des 115 élèves de l'école en leur faisant bénéficier d'un espace dédié aux sciences organisé en pôles thématiques : poids et mesures, technologie, défis scientifiques, observation du vivant, exploration des matières... Les enfants expérimentent, observent et manipulent tout en développant le langage, l'imagination et la coopération. Le projet est enrichi par la présence d'intervenants et connaîtra son point culminant avec une semaine scientifique et la rencontre de femmes scientifiques,

- OCCE 92 Coopérative de l'école maternelle Val de Bièvre : 700 € pour son projet "Carrés potagers" : projet concernant toutes les classes et personnels de l'école autour de l'initiation au jardinage avec l'accompagnement d'une association qui aidera à l'installation de carrés potagers et la conduite d'ateliers sensoriels. Le projet développe l'observation du vivant, la compréhension du cycle des plantes. Les élèves enrichissent leur langage à travers l'élaboration d'un carnet de bord, coopèrent entre eux en créant des œuvres inspirées par la nature (land art, dessins). Les familles sont impliquées lors d'une fête de la récolte dans le jardin de l'école, valorisant les apprentissages et favorisant une démarche éco-citoyenne.

ARTICLE 3 - Dit que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget 2026, Article 65748.

Suivent les signatures

.....

